



Actualités céréalières

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glauser,
Président

Une forte demande

Actuellement, les prix mondiaux pour le blé se situent à un niveau le plus élevé depuis des années. Les cotations boursières dépassent les 200 Euros par tonne depuis le début de l'année 2021, ceci à cause d'une forte demande. La Chine particulièrement achète des quantités importantes de blé, entre autre pour l'alimentation de ses animaux.

Un autre aspect est la récolte en Europe centrale qui se fait lentement en raison des conditions météo difficiles ; tant la qualité que la quantité ont été revues à la baisse à plusieurs reprises. Ceci est aussi valable pour la Russie et le Canada, pour lesquels les rendements sont plus bas qu'initialement estimé.

Comme les récoltes suisses des années 2017 à 2020 ont dépassé les moyennes, les stocks de céréales panifiables indigènes étaient pleins avant la récolte. Ils pourront être utilisés cette année, ce qui évitera les soucis de qualité, de quantité et de prix année.

La FSPC s'engage depuis des années pour maintenir la surface de céréales panifiables aux alentours de 80'000 hectares, car nous estimons qu'il s'agit d'un socle à ne surtout pas dépasser. Les bonnes années permettent de constituer des stocks qui pourront être utilisés les années moins bonnes, ce qui donne un équilibre.

Au-delà du marché, les conditions-cadres politiques doivent également être adéquates ; les diverses consultations sur la politique agricole mettent clairement en évidence une tendance peu réjouissante : baisse de la production, augmentation des mesures écologiques, progression des coûts de production et augmentation des importations de denrées alimentaires. Nos prises de position vont clairement dans le sens d'un soutien aux grandes cultures, pour maintenir les surfaces et les volumes produits.



Pierre-Yves Perrin,
Directeur

Gestion de l'offre efficace

Les récoltes de 2017 à 2020 se sont passées dans de très bonnes conditions. Dans la majorité des cas, les céréales étaient sèches à la récolte, de bonne qualité et avec des rendements satisfaisants. Nous nous étions presque habitués à ces récoltes « confortables », mais cette année 2021 en a décidé autrement.

2017-2020 : quatre grandes récoltes sans problème majeur de qualité. Des mesures de gestion de l'offre ont dû être mises en place afin de gérer les excédents produits :

- Garantir les soutiens aux exportations, afin de conserver les parts de marché à l'étranger des produits finis à base de céréales suisses. Cela a permis d'éviter de charger encore plus le marché indigène
- Diminution volontaire des importations dans le cadre du contingent tarifaire N°27 (céréales panifiables). Sur la période considérée, près de 80'000 t n'ont pas été importées, laissant ainsi la priorité à la marchandise indigène
- Création de stocks stratégiques de plus de 100'000 t (soit plus de 20 % de la demande annuelle !), qui pourront être utilisés cette année
- Déclassement de la FSPC, pour retirer les quantités excédentaires du marché panifiable et les mettre en valeur dans le secteur fourrager

L'ensemble de ces mesures ont fait leur preuve et montrent l'unité de la filière des céréales panifiables et son engagement en faveur de la marchandise indigène. Mais ces mesures ont aussi un coût pour les producteurs et la FSPC ne peut assurer leur financement que grâce aux cotisations au fonds d'allègement de marché.

Cette année, aucun déclassement de la part de la FSPC ne sera nécessaire, vu les faibles quantités de céréales panifiables disponibles. Par contre, les soutiens aux exportations se poursuivront, car il s'agit d'un système durable qui garantit le versement par la Confédération du « supplément aux céréales » pour les fourragères et les panifiables, qui se montait à Fr. 129.-/ha en 2020. Au total, la Confédération verse ainsi 15.8 millions de francs aux producteurs.

Gestion de l'offre également pour IP-Suisse

Le Comité de la FSPC a décidé, au mois de juin de cette année, de conserver les cotisations aux fonds d'allègement de marché payées par les producteurs IP-Suisse spécifiquement pour des mesures destinées au label. Concrètement, les producteurs vont payer l'ensemble des cotisations et la FSPC pourra soutenir des mesures de gestion de l'offre en cas de nécessité.

Cette solution permet de mettre l'ensemble des producteurs sur un pied d'égalité, tant au niveau des cotisations payées que du financement des mesures d'allègement de marché. Cette solution offre en outre une meilleure transparence du marché, en permettant de cibler les mesures par secteur (conventionnel, Suisse Garantie, IP-Suisse).



David von Wattenwyl

David von Wattenwyl est membre du Comité depuis 2020. Sa motivation pour s'impliquer au sein de la FSPC :

„Celui qui veut récolter doit semer. La filière des céréales et oléagineux est une composante importante de l'agriculture suisse et de la sécurité alimentaire. Pour moi, en tant que producteur, c'est fondamental de s'engager pour une production forte et durable. Mon engagement au sein de la FSPC me donne la possibilité d'y contribuer.“



Mathias Denzler

Prise de position de la FSPC sur les trajectoires de réduction

La FSPC a pris position au sujet de l'initiative parlementaire 19.475. Vous en trouverez ci-dessous les éléments les plus importants pour la production de céréales et d'oléagineux en Suisse. L'initiative vise à réduire d'une part les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et, d'autre part, les pertes en éléments fertilisants (azote et phosphore).

Sur le principe, les modifications des textes législatifs ne devront pas tenter de réintroduire des aspects de la PA 2022+ refusés par le Parlement l'année dernière. Le Conseil fédéral devra se concentrer sur les objectifs fixés par l'initiative. Pour relever ces défis, il faudra définir des mesures proches de la pratique et réalistes, afin qu'elles soient appliquées de manière compréhensible et motivante.

Non aux 3.5 % de SPB sur les terres assolées

La FSPC refuse catégoriquement l'introduction d'une part minimale de surface de promotion de la biodiversité (SPB) sur les terres assolées ! Premièrement, une telle mesure ne correspond pas aux objectifs fixés par l'initiative parlementaire. Ensuite, il s'agit d'une mesure compliquée, qui augmente les coûts de production et la gestion du parcellaire et qui aura pour conséquence une baisse de la production.

De telles mesures vont en outre à l'encontre du mandat constitutionnel relatif à la sécurité de l'approvisionnement.

Oui à la suppression de la limite de Fr. 70'000.- par UMOS

La FSPC soutient la suppression de la limite des paiements directs par unité de main d'œuvre standard (UMOS). Sans cette suppression, beaucoup d'exploitations sans bétail et sans cultures spéciales seraient limitées, à cause de l'augmentation des contributions au système de production prévues dans les ordonnances.

Réduction des pertes de N et P à 10 % au lieu de 20 %

La FSPC était déjà active pour la préparation de cette mesure, avec d'autres partenaires de la filière dans un groupe de travail.

Durant ces travaux préparatoires, une réduction de 10 % a été discutée, ce qui constitue un objectif ambitieux au vu de la faisabilité démontrée scientifiquement. Un relèvement de cet objectif à 20 %, malgré le consensus dans les groupes de travail, serait douteux et incompréhensible.

La FSPC soutient un objectif de réduction de 10 %, en relevant le fait que cela sera déjà difficile à attendre, sachant que les mesures permettant d'atteindre ce but ne sont pas encore connues.

La prise de position complète peut être consultée sous www.sgpv.ch/prises-de-position/



Rahel Emmenegger,
Directrice adjointe

Récolte 2021

Une année compliquée

Des semis jusqu'à la récolte, l'année céréalière 2020-2021 restera dans les mémoires. Un automne humide, un printemps avec des périodes très froides et les précipitations des mois de juin et juillet ont eu un impact majeur sur la récolte.

Même s'il est trop tôt pour faire un bilan précis, les données récoltées laissent prévoir des rendements plus bas que l'année dernière, mais surtout de grosses quantités de blés déclassés naturellement.

Alors que nous craignons une contamination par les fusarioses, au vu du risque plutôt élevé dû à l'humidité durant la floraison, les teneurs en mycotoxines semblent rester faibles cette année, à part quelques lots fortement contaminés qui ont dû être détruits.

La germination sur pied a constitué le problème principal de la récolte 2021. Si le phénomène n'est pas nouveau, il a épargné dans la grande partie des cas les récoltes depuis 2014. Cette année-là, presque 100'000 t de céréales panifiables étaient germées. En 2021, les chiffres définitifs ne sont pas encore disponibles, mais les centres collecteurs ont annoncé entre 10 % et 50 % de blés germés, en fonction des régions (les régions très précoces et les régions très tardives en altitude semblent moins touchées). Nous risquons donc fortement de dépasser la barre des 100'000 t de céréales panifiables germées cette année !

Heureusement, les autres critères de qualité du blé panifiable (protéine, poids à l'hectolitre), s'ils ne battent pas des records cette année, peuvent être considérés comme moyens à bons.

Pour l'orge, les poids à l'hectolitre ont posé problème quasiment partout. Cette situation généralisée, couplée à des rendements moyens, n'est pas idéale pour la commercialisation de la récolte indigène.

Au vu de la récolte, la FSPC, en collaboration avec les partenaires de la filière, devra analyser la situation. En l'état actuel des connaissances, les stocks disponibles chez les commerçants et chez les meuniers devraient permettre de combler les manques et les importations ne devraient pas augmenter.

Stabilité des prix indicatifs

Il est réjouissant de constater que les prix indicatifs restent stables et que rien ne s'oppose à de bonnes conditions de commercialisation. Les prix indicatifs pour les céréales panifiables de la récolte 2021 ont été fixés par la « Commission Marché Qualité des Céréales » le 21 juillet 2021 et sont restés inchangés depuis 2014. Les prix indicatifs pour les céréales fourragères ont également pu être maintenus à un niveau stable.